

E-LEARNING : TOUT SAVOIR SUR LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Bien comprendre les dernières nouveautés : le traitement des réclamations par le Bâtonnier, certaines modalités de l'enquête déontologique, la procédure applicable en première instance et en appel, les nouvelles sanctions disciplinaires.

2 heures – 50 €

Module 1 : La
présentation de
la procédure
disciplinaire

Module 2 : Le
traitement des
réclamations

Module 3 :
L'enquête
déontologique

Module 4 :
La procédure
disciplinaire

Module 5 : Les
sanctions
disciplinaires

Session ouverte du 1^{er} janvier au 30 décembre de l'année civile en cours

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre de l'année civile en cours

Auteurs

Jérôme GAVAUDAN, Ancien Président du Conseil National des Barreaux, 2021-2023

Remi DECOU- PAOLINI, Directeur des Affaires Civiles et du Sceau

Laurence JUNOD-FANGET, Avocate au Barreau de Lyon, Présidente, Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023

Hélène LAUDIC-BARON, Avocate au Barreau de Rennes, Membre Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023, Vice-Présidente, CNB, 2024-2026

Roland RODRIGUEZ, Ancien Bâtonnier du Barreau de Grasse, Membre Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023, Président, Commission des règles et usages, CNB, 2024-2026

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, ...).

Pour passer à la séquence suivante, 70 % Minimum de réussite aux quiz est nécessaire.

Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez Correctement assimilé les connaissances.

Au total, comptez 5 à 30 minutes par Module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Date de dernière mise à jour du module : janvier 2024